

COMMUNE DE CHARVONNEX
585 route du Chef-lieu
74370

HAUTE-SAVOIE

Le Maire, Jean-François GIMBERT

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°08/2024

Objet : travaux route de Doucy

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise PERILLAT TRAVAUX PUBLICS (74370 Argonay) pour des travaux de reprise de réseaux eaux pluviales ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

Article 1

La circulation sur la route de Doucy sera perturbée du 25/03/2024 au 26/04/2024.

Article 2

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

Article 3

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Affiché le
Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 11/03/2024

Le Maire,




Jean-François GIMBERT